

faire enregistrer au Bureau de santé qui paraît avoir la haute main sur les affaires médicales.

Je vous fais parvenir avec la présente les pièces justificatives de tout ceci. Si ces renseignements peuvent être utiles à ceux de mes confrères qui me suivront, j'en serai bien aise, et si je puis faire quelque chose encore, je suis toujours content de rendre service."

THOMAS ENNIS, M.D.

* * *

Vous avez lu la communication de M. le Dr Edmond Grignon. Elle est le premier pas d'un mouvement qui va se généraliser, faire le tour de la profession. C'est le petit coin qui va faire éclater une solution convenable ; c'est le *thin edge* des anglais.

Jusqu'ici, la profession n'a pas eu à se louer de la manière par trop discrète dont on traitait les questions qui n'intéressent qu'elle. Il est temps de jouer cartes sur table. Comme le dit M. le Dr Grignon, que chaque médecin apporte sa pierre à l'édifice de la législation qui se prépare. Faisons-le, cet édifice, des meilleurs matériaux. Faisons-le solide, grand, bien éclairé, lumineux, digne enfin des hautes aspirations de la profession. Que le moindre coin noir n'en assombrisse l'éclat ! Qu'on en exclue jusqu'à la plus infime trappe.

Qu'il repose sur des bases solides et pures comme le diamant. Que tous les matériaux en soient de premier ordre. La profession a droit à une législation dont elle puisse dire :

Æægi Monumentum.

Rien n'en presse l'exécution immédiate, parce que la loi médicale de 1879 est déjà un abri *passable*. Pourquoi précipiter l'adoption d'une législation hâtive, prématurée. Prenons le temps nécessaire à la maturation de nos plans. *Festina lente* est ici de la meilleure mise.

Avant de poser d'autres questions, je vais attendre que des quatre coins de la province de nouvelles réponses me soient données aux premières. Ceux des correspondants qui ne désirent pas que leur opinion soient publiée dans la *Gazette Médicale* sous leur responsabilité personnelle seront aussi les bienvenus, mais que chacun me fasse tenir son opinion ; elle servira d'élément de contrôle dans l'élaboration de la législation prochaine. Adressez vos lettres au Dr Noir, *Gazette Médicale* de Montréal, No 66, rue St-Denis, Montréal, d'où on me les fera parvenir.

* * *

Il y a quelque vingt ans, un écrivain disait : " la France amuse encore le monde ; elle a cessé de l'éclairer." En 1887, un pathologiste